



La lettre N°115 - mercredi 12 mai

L'agenda de la semaine

Parmi les nombreux rendez-vous inscrits à mon agenda cette semaine :

Parmi les nombreux rendez-vous inscrits à mon agenda cette semaine :

- **lundi 10 mai** 9h30 : Groupe de travail sur les Projets Locaux d'Animation au Conseil Général
- **mardi 11 mai** 15h : Séance des Questions au Gouvernement à l'Assemblée Nationale : question d'actualité sur l'emploi et le chômage
- **mercredi 12 mai** 11h : Audition du COR sur les retraites à la commission des affaires sociales
- **vendredi 14 mai** 10h : Permanence parlementaire à la Maison de Quartier du Soleil
- **samedi 15 mai** : Rugby 1/2 finale Top 14 : Toulon-Clermont
- **dimanche 16 mai** 15h : Rugby 1/4 finale Jean-Prat : CASE-Chalon-sur-Saône

A l'Assemblée Nationale

Question d'actualité sur les suites du Sommet Social à l'Elysée



Mardi après-midi, j'ai interpellé le gouvernement lors de la séance des questions d'actualité dans l'hémicycle sur les graves conséquences de ses décisions d'abandonner la veille au sommet social les mesures de soutien au pouvoir d'achat pour les ménages modestes dans un contexte de crise sociale et économique sans précédent.

J'ai demandé, au nom du groupe socialiste que le gouvernement mette fin aux privilèges fiscaux pour les ménages les plus riches de la loi TEPA (bouclier fiscal, exonération de succession pour les plus fortunés...) et qu'il revienne sur le dispositif de majoration des heures supplémentaires qui coûte 4 milliards par an et joue contre l'emploi en empêchant les nouvelles embauches.

[Lire la suite et regarder la vidéo sur le blog...](#)

L'Analyse



CNDS : 485 000 euros pour les équipements sportifs de la Loire

Lors de sa séance du 6 mai 2010 à la Maison des Sports à Paris, où j'étais

La 1^{ère} circonscription



Basket : l'AL Roche retrouve la Nationale 1. Rugby : Le CASE Saint-Etienne en ¼ de finale du trophée Jean Prat

Nous avons assisté à trois superbes exploits sportifs dans la Loire le week-end dernier !

Outre la **brillante 6e place de l'équipe interclubs du Coquelicot 42** glanée avec panache sur le stade de Parilly en Nationale 1 A (soit la 22e place nationale), synonyme de maintien et de second tour le 23 mai à Reims, **le week-end dernier a été le théâtre de deux authentiques exploits pour les clubs sportifs de la 1ère circonscription.**

Le spectacle n'était pas à Geoffroy Guichard où la dernière prestation à domicile des Verts était paraît-il consternante à l'image d'une saison chaotique et décevante à vite oublier, mais bien sur le parquet de la Halle des Sports à Roche-la-Molière et à Bedarrides...

[Lire la suite sur le blog...](#)

L'Actualité

Accès aux soins des retraités mineurs : Roselyne Bachelot tempore en confiant une mission à un Député UMP !

Le 19 mars, j'ai écrit à Roselyne Bachelot pour lui demander de revenir sur le décret gouvernemental du 31 décembre 2009 qui remet en cause le régime de sécurité sociale des mineurs avec la suppression des transports gratuits vers un professionnel de santé, la prise en charge des frais d'hébergement et de déplacement pour les cures thermales et le remboursement des médicaments en dehors des 63 pharmacies minières.

Dans sa réponse à mon courrier, la Ministre de la santé dit "consciente des difficultés que pourrait engendrer cette mesure" et a confié à Yves Bur, député UMP du Bas-Rhin, membre de la commission des affaires sociales, une mission parlementaire "afin de faire des propositions pour répondre aux préoccupations des affiliés du régime notamment ceux dont les ressources sont les plus modestes"...

C'est bien la preuve que cette mesure a des conséquences néfastes sur l'accès aux soins de certains retraités mineurs dont les avantages -justifiés par le labeur de leur travail- sont ainsi rognés par ce décret qui s'applique depuis le 1er janvier. Je réitère ma demande de suspendre l'application de ce décret en attendant les conclusions du rapport d'Yves Bur.

[Lire la suite sur le blog...](#)

<http://www.juanico.fr> - 04.77.30.53.60 – 11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE

Pour vous abonner ou vous désabonner de cette lettre : [cliquez ici](#)

Si vous connaissez des personnes intéressées par le travail parlementaire, ou simplement désireuses de recevoir des informations régulières, incitez les à s'abonner à cette lettre d'information.